



Marque NF Menuiseries PVC

Des performances certifiées

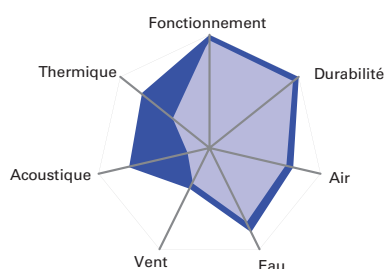
Plus d'une fenêtre sur deux est fabriquée en PVC, matériau leader de la menuiserie.

Pour prescrire en toute sécurité des produits de qualité, durables et aptes à l'usage, maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, entreprises ont besoin d'une certification de qualité facilement identifiable.



La certification NF Menuiseries PVC, associée à CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et Acotherm, est la réponse adaptée à cette attente.

L'évaluation porte sur :



Exemple de visualisation des performances d'une fenêtre certifiée : plus la marque bleue est étendue, plus le niveau de performances atteint par le produit est élevé.

La matière PVC et l'extrusion

Une menuiserie certifiée utilise obligatoirement un PVC dont la composition et la durabilité sont homologuées par le CSTB. Les profilés PVC extrudés doivent bénéficier de la marque NF Profilés de fenêtres en PVC (NF 126) gérée par le CSTB qui atteste de la conformité de leur extrusion par rapport à la norme NF EN 12608 et aux règles de certification NF 126. La quasi-totalité des extrudeurs français et européens sont détenteurs de cette marque de qualité.

Les mélanges matières des profilés d'étanchéité

La matière des profilés souples d'étanchéité équipant une menuiserie certifiée est homologuée par le CSTB.

Etanchéité à l'eau



1 Casse d'angle

2 Mesures des déformations



La fabrication des menuiseries

Deux niveaux d'évaluation :

1 Le Document Technique d'Application (DTA)

- valide un système de fenêtre généralement mis au point par un gammiste extrudeur. Il est délivré au terme d'un examen technique approfondi du dossier, réalisé par le CSTB et étayé par des essais en laboratoire (A*E*V*, endurance à l'ouverture-fermeture, mesure des efforts de manœuvre, essais mécaniques...).
- définit un domaine d'emploi,
- vérifie l'adaptabilité de la gamme de fenêtres aux conditions de mise en œuvre sur le marché français.

2 La certification NF Menuiseries PVC associée à CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

- garantit la constance du niveau de qualité de la production des fenêtres,
- impose aux fabricants de disposer d'un système qualité organisé et de moyens d'autocontrôle régulièrement audités par le CSTB, de manière à vérifier la conformité de la production.
- Une menuiserie certifiée est, de plus, équipée d'un vitrage isolant bénéficiant d'un certificat de qualité (CEKAL par exemple) et d'une quincaillerie répondant aux spécifications de la norme NF EN 1670.



Pour connaître l'étendue des performances des menuiseries, se référer au dépliant "Comment choisir vos fenêtres et portes extérieures ?"

Les fenêtres certifiées doivent être marquées par une étiquette sur laquelle figure un code permettant l'identification du fabricant et du système fabriqué, ainsi que les performances certifiées.

Exemple de marquage de fenêtre PVC certifiée

00 - 00		CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED A* 3 E*7B V*A2		AC1 Th11
1 Code de l'usine indiqué sur le certificat	2 Code de l'Avis Technique du système indiqué sur le certificat	3 Classement A*E*V* indiqué sur le certificat	4 Classements Acoustique et Thermique indiqués sur le certificat	

Les performances

- 1 Le niveau de performances A*E*V* - perméabilité à l'air A*, étanchéité à l'eau E* et résistance au vent V* - est certifié par la marque NF Menuiseries PVC associée à la marque CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED.

Le référentiel correspondant s'appuie sur des normes :

- A*E*V* : NF EN 12207, NF EN 12208, NF EN 12210, NF EN 1026, NF EN 1027 et NF EN 12211
- mécaniques : NF EN 14608, NF EN 14609, NF EN 1191, NF EN 12046-1, NF EN 13115 et NF EN 12400
- NF P 20-501 et NF P 20-302

- 2 Le niveau des performances d'affaiblissement acoustique et d'isolation thermique peut être certifié Acotherm.

- Cette certification ne peut être attribuée qu'à des produits déjà détenteurs de la marque NF Menuiseries PVC associée à la marque CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED.
- La performance d'affaiblissement acoustique (Classement AC) est déterminée en fonction de rapports d'essais effectués par un laboratoire agréé (CSTB ou autre spécifié dans le référentiel).
- La performance d'isolation thermique (Classement Th) est déterminée en fonction des coefficients Uw calculés à partir des configurations du fabricant (composition des vitrages, profilés...).
- Les produits certifiés Acotherm sont "marqués" avec les lettres AC et Th suivies de chiffres indiquant les niveaux de classement.

CONTACT

BAIES ET VITRAGES | LAURENT DOFFIN > Tél. : 01 64 68 85 20 > Fax : 01 64 68 85 36

Pour en savoir plus > www.cstb.fr/rubrique/Evaluations email : laurent.doffin@cstb.fr

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction